

Message à la nouvelle direction des ressources Humaines



Profitons du changement qui s'opère au sein de votre direction pour améliorer le modèle de GRH actuel. Grippé par cette vieille, mais tenace logique de Distribution.

Remplaçons-la une bonne fois pour toutes par une logique de **Service en faisant de « la proximité » un objet à manager.**

Nous avons la conviction profonde qu'il faut miser sur l'expérience Collaborateur pour améliorer notre expérience Client, et ce, par une symétrie des attentions et des attentes qui engage, fidélise et fait la différence. Cela passe :

- Par le recours à des **recrutements structurels et à des promotions internes** (et non des recrutements systématiquement conjoncturels) en exploitant au maximum notre vivier de compétence.
- Par encore plus de liberté, de temps, de moyen et de sens donné aux métiers de managers et de chefs d'équipe afin de :
 - Multiplier les opportunités de créer et de fortifier le lien Manager Managé.
 - Leur permettre concrètement de garantir à minima les besoins élémentaires de chacun : d'estime, d'appartenance, de sécurité et physiologiques, à travers l'écoute des ressentis de chaque salarié.
 - Par le confort des collaborateurs dans toutes les agences, à l'instar des travaux à poursuivre au siège de Nanterre, en uniformisant notamment tout le parc informatique pour **un mode d'organisation Flex Desk** cohérent, commode à tous et optimal, permettant à chacun de se connecter sur tous les écrans, gage de gain en productivité.
 - Par une réflexion sur plus d'hybridité et de flexibilité au travail, notamment :
 - En développant le **Smart Working.**

-En alternant des semaines flexibles de 5 jours, de 4 jours et demi ou de 4 jours de travail (sans perte de salaire) en fonction des contraintes personnelles et ou obligations professionnelles pour ceux qui le souhaitent.

Avantages pour les salariés :

- Du temps de repos hebdomadaire supplémentaire.
- Accroissement de la motivation grâce à un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.
- Amélioration de la santé physique et mentale et réduction du stress.
- Réduction de l'empreinte Carbone.

Et pour l'employeur :

- Amélioration de la motivation et de la productivité.
- Baisse du taux d'absentéisme et de turn-over.
- Augmentation de l'attractivité de l'entreprise.
- Réduction des coûts fixes liés à l'entretien des locaux.